

Patrimoine de l'Unesco : les comités de gestion se forment

Statuts d'une association, responsabilité des membres du bureau, procédures de décision, gestion de projet... : les membres des comités de gestion du patrimoine mondial ont découvert de nombreux aspects de la gestion associative lors de la première formation organisée à leur intention par le Conservatoire des espaces naturels au CFPPA de Pouembout. Et les échanges entre les stagiaires ont également été riches et plein d'enseignements.



Les jeunes femmes sont actives et motivées dans les comités de gestion du Nord. Elles ont apprécié cet espace de formation.

Depuis l'inscription de six zones marines des lagons et récifs de Nouvelle-Calédonie au patrimoine mondial de l'Unesco en 2008, treize comités de gestion locaux se sont créés pour participer, avec le soutien des collectivités, à la bonne gestion

nées de formation. En effet, la plupart des bénévoles qui oeuvrent dans ces comités ont découvert leur fonction sur le tas, à l'image de ces jeunes femmes qui participent à la gestion des comités de Dau Ar (Bélep), de Tuo cèmuhi (Touho) ou encore de

Pum.

Gina et Rosa Amouine, deux jeunes de l'association Hô-üt, émanation du comité

de gestion de la zone de Tuo-cèmuhi (Touho) ont été particulièrement intéressées par les informations d'ordre juridique qui leur ont été apportées. « Nous avons compris l'importance des statuts de l'association, le rôle du président. En tant que membre d'une association, on ne sait pas toujours bien de quoi on est responsable. » La nécessité

d'avoir un cahier de registres pour noter tout ce qui fait la vie de l'association a été bien comprise. « Cela facilite les choses lorsqu'on passe le relais à de nouveaux responsables. » Christina Gagne, membre du comité de gestion de Pum, a elle aussi appris qu'il était important de prendre les décisions avec un vote à bulletin secret.

« On ne savait pas qu'il fallait une assurance pour nous couvrir nous-mêmes et l'association » expliquent par ailleurs les jeunes bénévoles.

Des échanges entre les comités

Lorsqu'il s'agit de prendre la parole en public, Isabelle Thalé, membre de l'association Pwee Molep (le respect de la vie) de Dau ar (Bélep) est toujours partante. La dynamique jeune femme est venue de l'extrême Nord avec une autre jeune de l'association, Béatrice Daoulo. Elles ont bien noté que pour dynamiser une association, il fallait être toujours dans l'action. Et c'est ce qu'elles font déjà au sein de leur association de jeunes qui fait partie intégrante du comité de gestion. « Nous avons commencé à mettre en place des actions dans le milieu terrestre pour combattre l'érosion. Cela passe par la lutte contre le feu, qui est très liée à la gestion des déchets. Parce que dans les dépotoirs, les gens mettent le feu aux ordures, un feu qui n'est souvent pas maîtrisé. Nous faisons également du reboisement avec des plants qui nous sont fournis par la DDEE. » Les jeunes femmes se sont même mises à la maçonnerie pour construire des poubelles en béton dans les lieux

Nous avons compris l'importance des statuts de l'association, le rôle du président. En tant que membre d'une association, on ne sait pas toujours bien de quoi on est responsable.

du bien. Pour la première fois, une formation à la gestion associative leur a été proposée, à l'initiative du Conservatoire des espaces naturels. Cette structure « pays », basée à Koohnè, assure le lien avec l'Unesco. Une vingtaine de membres des comités locaux de toute la Grande Terre et des Iles ont participé aux trois jour-

publics fréquentés par le public, avec récupération des matériaux recyclables. Deux fois par mois tout au long de l'année, leur association organise des ramassages de déchets dans la tribu. Une régularité qui leur permet d'apprécier des améliorations dans les pratiques.

Les jeunes de Pwee Molep comptent également sur la prise de conscience des jeunes générations, que leur association sensibilise à travers des interventions à l'école.

Lutte contre le feu

La formation qui a réuni presque toutes les équipes des comités de gestion a aussi permis des échanges entre les structures. « Nous avons étudié comment trouver des partenariats. Nous avons constaté que le comité de gestion d'Ouvéa, par exemple, avait diversifié ses sources de financement. La formation nous a donné énormément d'idées ! »

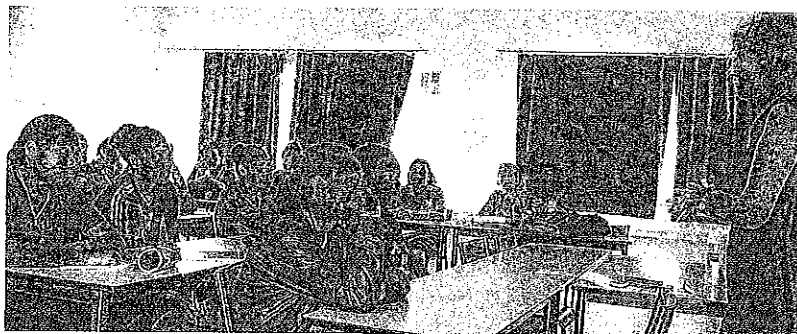
« L'objectif de ces journées était de proposer aux membres des comités de gestion de leur donner plus de connaissances pour mener à bien leurs missions avec compétence et efficacité, face aux responsabilités croissantes qui leur incombent » indique Myriam Marcon, coordinatrice du pôle patrimoine mondial au sein du Conservatoire des espaces naturels. L'objectif semble atteint. Une nouvelle formation devrait être proposée au second semestre. ■

Partenariats

Cette initiative est menée en partenariat avec le programme Integre (initiatives des territoires pour la gestion régionale de l'environnement), financé par l'Union européenne et coordonné par la CPS ainsi qu'avec le programme TE ME UM (Terres et mers ultramarines), programme de formation, d'échanges, d'information et de coopération à destination des gestionnaires d'espaces naturels des outre-mer français.

Quand la Maison de la Nouvelle-Calédonie informe

Agnès Siraut, responsable du service « Etudiant formation jeunesse » de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris a rencontré les élèves de terminale du lycée de Pwêdi Wiimîâ (Poindimié) lors de son déplacement dans le pays.



Les classes de terminale du lycée Antoine Kela ont assisté à une présentation du rôle de la Maison de la Nouvelle-Calédonie auprès des étudiants en métropole.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie assure un accueil de tous les étudiants boursiers qui arrivent pour la première fois dans l'Hexagone. Tous sont reçus pendant 48 heures à Paris pour vérifier qu'ils ont tous les papiers nécessaires pour la bourse, qu'ils ont ouvert un compte en banque, qu'ils bénéficient d'une couverture sociale et d'un logement dans la ville où ils vont faire leurs études. C'est ce qu'a rappelé la responsable du service Etudiant formation jeunesse de la Maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC) devant les élèves de terminale du lycée Antoine Kela qui se sont succédé face à elle une matinée durant.

« Nous sommes six au sein du service et nous faisons tout ce que nous pouvons pour aider nos étudiants. Nous avons actuellement 1778 inscrits sur le portail informatique de la MNC. On observe que les étudiants restent de plus en plus longtemps, avec la volonté d'obtenir un Master. » La responsable du service a d'ailleurs encouragé les élèves à faire preuve d'ambition, tout en rappelant que l'essentiel est d'aller en cours régulièrement.

Le lycée Antoine Kela s'inscrit depuis plusieurs années dans la convention « égalité des chances » mise en place par Sciences Po pour recruter des étu-

dants au profil différent. Parmi eux Céleste Menrempon, une jeune fille de Pwârâiriwâ (Ponérihouen), actuellement en Master 1 et Aurore Poawi, originaire de Pwêdi Wiimîâ (Poindimié), entrée en 2013.

Egalité des chances

« Actuellement, 25 élèves de terminale ont manifesté leur volonté de s'inscrire dans ce dispositif. Chaque élève est accompagné par un tuteur pour préparer son dossier de presse » explique le proviseur du lycée, Pierre Tchoubar. Après une première épreuve orale en Nouvelle-Calédonie, les élèves qui ont réussi leur bac dès la première session se rendront en métropole afin de passer de nouveaux oraux. Là aussi, les candidats pourront compter sur le soutien de la MNC. Et quel que soit le résultat final, l'expérience sera forcément très profitable... ■

Infos pratiques

De très nombreuses informations sont disponibles sur le guide pratique de l'étudiant calédonien, qui est téléchargeable sur le site de la Maison de la Nouvelle-Calédonie www.mncparis.nc, rubrique étudiants.